



Éditorial Françoise Verna Mourir du chômage :ça suffit !

La mise à l'index des privés d'emploi doit cesser. Et tous ceux qui ont à la bouche la fable des « postes non pourvus » et des « métiers en tension » - sous entendus ceux dont ces fainéants de chômeurs ne veulent pas - feraient bien de se plonger dans l'étude de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage. Les statistiques sont effroyables : entre 10 000 et 14 000 personnes meurent, chaque année, de ne pas retrouver du travail. Broyés par un système qui fait du privé d'emploi le premier coupable de sa condition. Beaucoup échappent aux radars de Pôle emploi : non-inscrits ou rayés de la carte.

Le silence doit être brisé. C'est l'objectif de cette association. Le témoignage que nous publions illustre que derrière la sécheresse des chiffres, il y a des femmes et des hommes en souffrance. La lecture de leurs maux révolte. Révolte décuplée si on se remémore les propos récents du chef de l'État invitant un jeune chômeur à simplement « traverser la rue » pour trouver du travail.

Créer des emplois de qualité

Dans un pays où le chômage de masse persiste - 6 millions au bas mot - en finir avec ce fléau ne passe pas - comme le fait le gouvernement

Macron-Philippe - par le flicage des chômeurs, mais par la création d'emplois de qualité et, par exemple, le renforcement des services publics, formidable gisement d'emplois utiles dans tous les territoires. Car si le chômage tue, la médiocrité des emplois, elle, détruit. Or la norme est de plus en plus aux très courts contrats et temps partiels subis.

Ce n'est pas le taux de chômage qu'il faut artificiellement baisser en fabriquant des travailleurs pauvres mais le chômage qu'il faut éradiquer. ■





TRAVAIL

travail

T

ravail
Le chômage pourrait provoquer la mort prématurée de 12 000 personnes par an et... tout le monde s'en fout alors que 5,4 millions de chômeurs sont recensés dans le pays. L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage alerte sur la situation et exige une nouvelle politique.

Un sujet « tabou » et « sous-estimé » : la santé des chômeurs. Hier, l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a mis le sujet sur la table en organisant un colloque à Paris pour alerter et exiger que cela soit un enjeu de santé publique.

Le sujet est tabou car absent, ou presque, des sujets de recherche, non renseigné dans les statistiques publiques et non enseigné dans les formations médicales ou sociales. « On a imposé de rouler à 80 km/h pour éviter 400 morts par an, c'est très bien, mais là on parle de 10 000 à 14 000 morts par an ! Et qu'est-ce qu'on fait ? Certains morts valent-ils plus que d'autres ? », s'emporte Michel Debout, professeur de médecine légale et psychiatre, qui a participé à la rédaction du rapport publié hier par SNC.

En période de chômage, les maladies se développent

10 à 14 000 décès imputables au chômage chaque année : le constat auquel était arrivée une des trois enquêtes existant en France, réalisée par Pierre Meneton, chercheur à l'Inserm en 2015. à l'époque, le rapport fait réagir l'Inspection générale des

affaires sociales (Igas) qui dit vouloir plancher sur le sujet. Trois ans plus tard, Pierre Meneton et Michel Debout n'ont toujours pas vu la couleur d'une seule piste.



« Les chômeurs ne revendiquent pas, ne montrent pas leur réalité. De plus, la société pose sur eux un regard culpabilisant. Les dernières décisions n'ont pas été pour améliorer leur santé mais pour augmenter le contrôle », déplore le professeur de médecine légale et psychiatre, Michel Debout. photo afp

Cette surmortalité « serait liée à des pathologies cardiovasculaires plus fréquentes chez les chercheurs d'emploi, aux conséquences de comportement addictifs apparus après la perte d'emploi ou des suicides », explique le rapport.

Le baromètre réalisé par SNC à l'occasion de cette publication éclaire aussi la question de la santé. Les chômeurs sont deux fois plus nombreux que les salariés en emploi stable à trouver que leur état de santé n'est pas satisfaisant ; près de 40% disent souffrir de troubles du sommeil, 8% de symptômes dépressifs. Le fait d'être sans emploi impacte la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis ; provoque la baisse de l'activité sportive (parce que trop chère ou parce que l'on écoute moins son corps) ; influence les comportements alimentaires : on mange moins bien par souci d'économie, les troubles de comportement alimentaire (boulimie, anorexie) aug-

mentent... Sans oublier, enfin, l'impact sur la santé psychique. « Le chômage est vécu comme une traumatisme qui s'accompagne de stress et d'anxiété mais également d'un profond sentiment de honte et de culpabilité ce qui mène à la dévalorisation et derrière... la dépression n'est pas loin », retrace Michel Debout .

Enfin, les personnes en recherche d'emploi se soignent moins : parce que les soins sont mal remboursés, parce que la CMU est trop complexe, etc.

Un marché du travail précarisé

Le sujet doit être d'autant plus pris en compte que le nombre de chômeurs est de plus de 5,4 millions. « Tous ne sont pas des malades, ni des fragiles. Mais tous sont fragilisés. L'enjeu est que l'on ne passe pas de la fragilisation à la maladie », prévient Michel Debout. De plus, la tendance du marché du travail ne laisse pas augurer d'amélioration. Si le rapport reconnaît l'augmentation des créations d'emplois depuis 2017, il souligne que cette amélioration se conjugue avec une « dualité qui se renforce ». L'intérim atteint des niveaux records (+ 56 200 en un an), la part des CDD a triplé en 20 ans pendant que leur durée était divisée par trois ; 1,7 million de salariés sont en temps partiels subis... Cette précarité augmente et se concentre sur les mêmes personnes qui alternent contrats courts et chômage dans une spirale infernale.

Pression sur les chômeurs

Les chômeurs doivent enfin compo-

ser avec la pression qui leur est imposée chaque jour : la chasse aux fraudeurs et aux fainéants, la radiation au moindre retard, le plafonnement des refus sous peine de perdre son allocation sans oublier les propositions bidons ou très éloignées de ses com-

pétences ou de son lieu de résidence. « La santé des chercheurs d'emploi constitue un véritable enjeu de santé publique et appelle à un changement profond des politiques en la matière », conclut Gilles de Labarre, président de SNC, qui restera « très at-

tentif » aux suites données à ses propositions (lire ci-contre).

Angélique Schaller ■





ENTRETIEN

Entretien

E ntretien

Les conseils de Madeleine Cord qui coordonne le réseau de psychologues de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage.

La Marseillaise : Quel conseil donneriez-vous à un chômeur ?

Madeleine Cost : chaque personne réagit différemment mais beaucoup voient le chômage comme une blessure qui fait remonter à la surface des traumatismes qui ébranlent, voire détruisent, les équilibres psychiques jusque-là construits. Cela provoque une perte de confiance en soi, un mécanisme d'isolement, une dilution du rapport au temps, une tendance à l'addiction que cela soit la drogue, l'alcool ou internet.

La première chose est que le chômeur

ne doit pas se sentir coupable mais procéder à un état des lieux où il verra que c'est la société qui est responsable.

Le plus important est ensuite de ne pas s'exclure de la société, de sortir de l'isolement. Mais ces actes de « prévention » concerne surtout l'entourage, pas la personne elle-même.

Un entourage qui doit être vigilant aux signes d'isolement ?

M.C. : quand une personne participe à une activité culturelle, sportive... qui la relie aux autres avant de tomber dans le non-emploi, ce sont ces autres qui doivent tenter de maintenir le lien. Il en va de même avec le réseau amical. Il faut comprendre que continuer à voir des amis qui parlent souvent de leur travail lors des rencontres peut être difficile

pour un chômeur ; savoir que le repas qui termine ce type de soirée peut devenir financièrement inaccessible. Ceci dit, il ne faut rien imposer aux gens.

Enfin, je conseillerais aux chômeurs de contacter les réseaux de Solidarités Nouvelles face au Chômage où ils peuvent trouver des personnes qui les accompagnent bénévolement avec lesquelles ils pourront maintenir un lien social. De plus, nous avons mis en place un réseau de psychologues car nous nous sommes aperçus que les souffrances psychologiques pouvaient mettre les gens en grande difficulté et même conduire à l'échec de l'accompagnement. Si une thérapie est nécessaire, nous proposons des rendez-vous rapides et des tarifs solidaires. A.S. ■





TÉMOIGNAGE

témoignage

Témoignage

Anne-Marie a fait carrière 35 ans durant à Marseille, dans le secteur juridique : secrétaire dans des cabinets d'avocat. Un emploi avec des employeurs souvent exigeants, beaucoup de turn over et un rythme soutenu mais qui, longtemps, lui a apporté une pleine satisfaction. Jusqu'en 2010. Cette professionnelle reconnue répond alors favorablement à la proposition d'un ancien patron de le rejoindre à Paris. « J'ai travaillé cinq mois et il m'a remplacée par deux jeunes en alternance, payées 80 % du Smic », raconte aujourd'hui Anne-Marie.

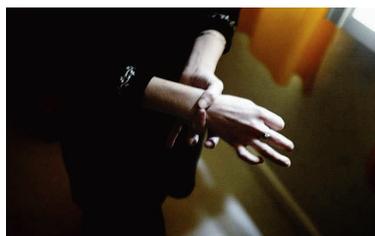
« J'avais honte d'être au chômage... à force de honte, on devient forcément dépressive »

Pour celle qui a alors 50 ans, c'est un véritable choc. « Colère ! J'étais en colère » : la formule est répétée en boucle. Une colère qui l'empêche de rebondir. « J'ai alors fait quelques entretiens d'embauche mais ils ont tous mal tournés. J'étais traumatisée, cela se voyait. » Autour d'elle, les accompagnateurs à l'emploi lui conseillent « d'apprendre à gérer l'humiliation ». Un conseil qui augmente encore sa colère. Si bien qu'elle décide de tout lâcher et retourne chez sa mère dans les Cévennes : « Un senior qui retourne chez ses parents, vous imaginez la difficulté... »

Mais sa mère la soutient. Tout comme son enfant. Un soutien qui pourtant ne suffit pas à colmater

l'angoisse. « J'avais honte d'être au chômage, j'ai honte... à force de honte, on devient forcément dépressive. » Une dépression qui la conduit dans le cabinet d'un psychologue. « Je suis allée à quelques consultations mais j'ai vite arrêtée. J'ai toujours été forte, je me considérais comme une battante... Je voulais m'auto-guérir. »

Dans cette stratégie d'auto-guérison, elle se lance dans une reconversion : « J'ai fait le deuil du secteur juridique et je me suis lancée. J'ai fait tout ce que l'on m'a proposé, des formations dans l'accompagnement des personnes, dans l'animation... Et même dans la correction pour travailler dans des maisons d'édition. Mais cela n'a rien donné. La descente aux enfers a continué. » Des « riens » qui ont alimenté la machine à désespoir.



Une chômeuse accompagnée par SNC accepte de témoigner. Photo Dr

« Je me suis mise à manger n'importe quoi et j'ai pris du poids, beaucoup de poids »

« Je me suis mise à manger n'importe quoi, n'importe quand. Tout le temps. Il fallait que je compense. Et j'ai pris du poids, beaucoup de poids... 30 kilos. » Aux kilos s'ajoute une 'hypothyroïdie qui se déclenche

et des problèmes de vue de plus en plus difficiles à régler. « Il me fallait des lentilles. Mais les lentilles ne sont pas remboursées par la CMU. Alors je ne les ai pas faites. Je n'en peux plus de cette CMU, je n'arrive pas à m'en décoller. »

« Plus de loisirs, plus de vacances... On ne s'occupe plus de soi quand on est chômeur »

Si Anne-Marie ne peut pas se payer de lentilles, elle n'a pas davantage les moyens de financer des activités pour se changer les idées. « Je n'ai plus de loisirs, plus de vacances... On ne s'occupe plus de soi. Je ne veux plus qu'une chose, me cacher. »

L'an dernier pourtant, elle a cru rebondir. Un emploi d'auxiliaire de vie scolaire dans un collège à Montpellier. « On m'avait dit que c'était bon, que j'allais pouvoir souffler jusqu'à ma retraite... Mais c'était faux ! Le contrat n'a pas été reconduit. Qu'est-ce que je vais faire maintenant ? J'ai 60 ans, qui va m'embaucher ? On va me former à quoi ? »

La colère revient. Dans un moment de répit, elle souffle : « Les chômeurs ne demandent qu'une chose pour aller mieux : du travail ».

A.S.

Le prénom a été changé afin de préserver l'anonymat.. ■





Le réseau SNC à Marseille et dans sa région

Le réseau SNC à Marseille et dans sa région

« Pour aider les personnes au chômage à ne pas rentrer dans la "spirale" de la dépréciation et de l'isolement », Solidarités Nouvelles face au Chômage a mis en place un réseau de bénévoles qui, en binôme, accom-

pagnent les chômeurs individuellement et gratuitement.

Au niveau national, 4 000 personnes sont accompagnées par 2 500 bénévoles. Dans notre région, 14 antennes sont proposées dont deux à Marseille (Lacydon et Marseille Sud), trois à Aix-en-Provence, deux à Tou-

lon et une à Pertuis. Depuis 2014, une équipe de six psychologues les suit quand nécessaire (accompagnant et accompagné). La prise de contact se fait sur le site.

[l snc.asso.fr](http://snc.asso.fr) ■

